
Ouverture de la première réunion de gestion de gestion du projet INCA2

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

24 janvier 2023

Chers collègues de la Délégation de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs les membres de l'assistance technique du projet INCA 2,

J'ai plaisir à vous accueillir ce matin au siège de la COI pour cette première réunion de gestion de la phase 2 du projet de renforcement des capacités institutionnelles de notre organisation qui sera connu comme le projet INCA2. Ce plaisir est double : d'une part, parce que nous accueillons l'équipe d'assistance technique dans ce qui sera nouvelle maison pour les prochaines années, et, d'autre part, parce que l'implication effective et efficace de nos collaborateurs du Secrétariat général de la COI et de la Délégation de l'UE malgré un calendrier chargé à la fin de l'année 2022 a permis de lancer dans de brefs délais cette deuxième phase du projet INCA.

Comme vous le savez, l'assistance technique INCA 1 a permis d'atteindre plusieurs résultats qui méritent d'être rappelés.

Sur le plan institutionnel et même politique, la première phase du projet INCA a permis d'impulser un mouvement de fond de modernisation institutionnelle avec notamment la Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI de 2019 et l'Accord de Victoria révisé, adopté par le 34^e Conseil des ministres de mars 2020, et en cours de ratification dans nos Etats membres. Je souligne que les Comores ont été le premier Etat membre à ratifier la nouvelle version de notre texte fondateur dès juin 2020, rejoints rapidement par les Seychelles et Madagascar en fin d'année dernière. Pour ce qui est de la France, le projet de loi portant ratification de l'accord sera débattu demain à l'Assemblée nationale après avoir passé des étapes importantes de validation en commission et au Sénat. Gageons que le texte sera ratifié même si nous devons aussi porter une attention particulière au contenu des débats qui ne manqueront pas d'être riches d'enseignements. Pour ce qui est de Maurice, je forme le vœu que la présidence mauricienne à venir du Conseil de la COI sera l'occasion d'une ratification rapide de ce Accord de Victoria dont nous fêterons d'ailleurs les 40 ans en janvier 2024.

Sur le plan opérationnel, l'assistance technique a accompagné la COI sur, entre autres, des nouvelles procédures administratives et financières qui posent des jalons pour une gouvernance et des systèmes de contrôle renforcés, des capacités gestionnaires améliorées et pour l'accréditation

aux 9 piliers de l'UE et auprès du Fonds vert pour le climat. D'ores et déjà, le tableau de bord financier est mis en place, le code d'éthique et les politiques IT sont adoptés, le règlement intérieur est approuvé.

Le projet INCA 2 devra nous permettre de transformer l'essai. C'est dire l'importance que nous devons accorder à ce nouveau cycle de projet.

Concrètement, nous attendons de la nouvelle assistance technique des interventions concrètes, directes et aussi en accompagnement et en transfert de connaissances et compétences. L'objectif premier sera de permettre à la COI de passer les 9 piliers dans une fenêtre de temps courte, c'est-à-dire dans les 18 mois afin que nous puissions, ensuite, consolider nos pratiques internes pour maintenir cette accréditation. Il en est de même pour le Fonds vert pour le climat.

Il y a donc un volume de documents importants à éplucher, une phase de démarrage et d'immersion cruciale pour bien comprendre les tenants et aboutissants du projet, de la dynamique institutionnelle et fonctionnelle en cours, et entrer rapidement dans le vif des sujets.

L'assistance technique travaillera donc de concert avec les responsables des services opérationnels et d'appui du secrétariat général de la COI sous la supervision du directeur. Elle travaillera également en étroite collaboration avec la Délégation de l'Union européenne que nous remercions pour cet appui additionnel à la modernisation de la COI et aussi en lien avec le projet COI Horizon 2030 dont l'intervention s'inscrit dans le mouvement plus large de modernisation et aussi de mise en œuvre du nouveau Plan de développement stratégique qui sera présenté aux prochaines réunions des instances décisionnelles. Ainsi, INCA 2 participera de la transformation en cours qu'il nous faut accélérer.

La COI bénéficie du soutien apprécié et renouvelé de l'Union européenne et de l'Agence française de développement. La logique d'intervention de notre partenariat COI – Team Europe en faveur d'un ancrage plus fort de la COI dans le paysage institutionnel régional et d'une action renforcée sera donc à géométrie variable mais elle s'inscrira dans un cadre global qui lie le PDS, INCA2 et COI Horizon 2030.

Ces deux prochaines années seront déterminantes pour ce chantier de modernisation. Les attendus sont à la hauteur de l'enjeu : accréditations, gouvernance consolidée, portefeuille de projets diversifié et élargi, dialogue politique et opérationnel renforcé, ressources humaines et expertises accrus, moyens techniques et ressources financières en phase avec les ambitions.

Je souhaite donc plein courage à les assistantes techniques qui nous rejoignent et les invite d'ores et déjà à retrousser leurs manches. Le travail commence maintenant. Nous comptons sur vos savoir-faire pour atteindre les résultats escomptés, dans les temps et avec la collaboration de la COI et ses partenaires.

Je vous remercie de votre attention.